Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Recu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le 7 7 JUIL. 2020



ID: 031-213105612-20200727-D2020 35-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

展

100 30 100

100

0

00

507

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations:5

ARRONDISSEMENT TOULOUSE

L'an deux mille vingt et le 8 juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 juillet 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

MAIRIE DE L'UNION 31240

Etaient présents : M. Pere, M. Navarro, Mme Bec, M. Roux, Mme Godeas, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, , MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME PIEROT, MME CELERIER, MME Toulze, M. Combe, Mme Jarrige, Mme Cabero, M. Domeneghetty, Mme PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, M. ESPIAU.

05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. ORTIC (POUVOIR A M. NAVARRO), M. BAMIERE (POUVOIR A M. COMBE), MME TOULZE (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME GRUEL (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT).

MME CHRISTINE CELERIER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/35

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2020-04 du conseil municipal du 10 juin 2020

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2020-04 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 10 juin 2020.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

02

601 131

100 155

8 8

A l'unanimité,

D'adopter le Procès-Verbal N°2020-04 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 10 juin 2020.

> Pour copie conforme, Le Maire

> > Marc PERE

Pour le Maire et par délégation L'Adjoint au Maire

- Transmis le - Affiché le

2 7 JUIL. 2020 2 7 JUIL. 2020